

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Vanessa Moore](#)

<https://www.cadre21.org/membres/050611510a85c4d7864f12fb>

Date d'obtention : 2024-06-06 14:20:53

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Efficace et proactive, elle permet d'intervenir rapidement pour cesser la propagation de photos à caractères sexuelles.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Étant formé, je pourrai assurer un suivi rapide avec ce genre de situations auprès de mes élèves. Je ne serai pas mis devant une situation malaisante en ne sachant pas quoi faire.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Ne pas regarder les photos dont ils me parlent

Rester dans la bienveillance et dans le non jugement ou porter des commentaires négatifs à leur égard.